

Commune de Sauvigny-les-Bois

NOTE DE SYNTHÈSE COMPTES FINANCIERS UNIQUES

Budget commune

Budget assainissement

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il présente, après clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget.

Le CFU retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Il présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la commune. Ce « bilan comptable » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de la commune de Sauvigny-les Bois.

BUDGET COMMUNE

I. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses :

Le total des dépenses s'élève à 1 486 218,03 € en 2025.

Chapitre 011- *Charges à caractère général*- comprend les charges afférentes à l'énergie, les frais de communication, les contrats de maintenance et prestations de services, les différents achats de petit matériel d'entretien courant. Ce chapitre s'élève à 508 108,45 €.

Chapitre 012- *Charges de personnel*- représente une charge de 518 804,38 € soit 36,00 % du budget. La commune compte 14 employés communaux.

Chapitre 014- *Atténuations de produits*- correspond au reversement de produits à l'Etat à hauteur de 145 972,00 € (Fonds de péréquation ressources communales, Fonds national de garantie individuelle des ressources).

Chapitre 42-*Opérations d'ordre de transfert entre sections (valeurs comptables des immobilisations cédées et dotations aux amortissements)* -46 307,26 €

Chapitre 65- *Autres charges de gestion courante* – comprend les indemnités des élus, les subventions aux associations, et autres établissements, charges de gestion courante subventions de fonctionnement au CCAS et service assainissement, service incendie, ... Ce chapitre s'élève à 252 156,12 €

Chapitre 66- *Charges financières*- 14 869,82 €. Cela concerne les intérêts d'emprunts

Recettes :

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 672 317,08 €.

Chapitre 013- *Atténuations de charges (Remboursements sur rémunérations du personnel)* – 29 002,99 €

Chapitre 042- *Opérations d'ordre de transfert entre sections (différences sur réalisation reprises au compte de résultat)* - 21 656,25 €

Chapitre 70- *Produits des services, du domaine et ventes (régies de recettes)* – 81 245,26 €

Chapitre 73- *Impôts et taxes*- 145 513,50 €

Chapitre 731- *Fiscalité locale*- 914 918,00 € (impôts directs locaux et autres taxes TDAM)

Chapitre 74- *Dotations, subventions et participations*- 348 474,19 €

Chapitre 75- *Autres produits de gestion courante (loyers, redevances, recouvrements)* – 114 803,11 €

Chapitre 77- *Produits spécifiques (mandats annulés et produits des cessions d'immobilisations)* – 13 743,72 €

Chapitre 78- *Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions* – 2 960,06 €

Résultat de fonctionnement 2025 :

Recettes de fonctionnement	1 672 317,08 €
Dépenses de fonctionnement	1 486 218,03 €
Résultat de fonctionnement 2025	186 099,05 €

Excédent reporté 2024	597 908,66 €
(200 000,00 € affecté à la section d'investissement et 397 908,66 € reporté au fonctionnement)	
Excédent global de fonctionnement 2025	584 007,71 €

II. Section d'investissement

La section d'investissement regroupe

-en dépenses : les acquisitions de mobiliers, matériels, biens immobiliers, études et travaux, remboursement du capital d'emprunt

-en recettes : les recettes d'équipement (subventions d'investissement, taxe d'aménagement, ...) et les recettes financières (fonds de compensation de la TVA, fonds propres, ...)

Dépenses :

Le total des dépenses s'élève à 582 867,66 € en 2025.

Les dépenses d'équipement comprennent notamment :

- Achat d'un bâtiment pour l'installation d'un cabinet dentaire 301 114,69 €
- Achat de guirlandes lumineuses pour décoration extérieure de Noël 3 204,00 €
- Installations générales (horodateur à l'étang, tables, chaises, et poubelles...) 10 073,87 €
- Autres installations (installation de moyens de secours cabinet dentaire) 1 411,48 €
- Autres immobilisations (achat équipement sportif et pose d'un système de vidéoprotection) 1 661,32 €
- Installation d'un skate park rue de la Banne 39 854,96 €
- Maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une aire de jeux derrière la salle des fêtes 3 220,00 €
- Installations générales salle des fêtes (pose de ventilateurs et travaux électriques, mise aux normes sécurité) 7 687,82 €
- Pose d'un système de vidéo protection à la salle des fêtes 3 511,04 €
- Remplacement chaudière à la salle des fêtes 18 084,12 €
- Achat de matériel et outillage technique 5 693,51 €
- Achat de barnums et machine à laver (services techniques) 1 542,99 €
- Achat d'un tracteur 75 600,00 €
- Signalétique 1 072,68 €
- Installation d'un système d'alarme d'intrusion à l'école et pose d'adhésifs de protection solaire à la cantine 6 727,82 €
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : 10 200,00 €

-Dissimulation des réseaux éclairage public 26 884,91 €

Des restes à réaliser sont à reporter au budget 2026 pour 7 096,07 €.

Recettes :

Les recettes d'investissement d'un montant de 343 012,56 € dont 96 705,30 € de recettes réelles se composent de :

-FCTVA 26 278,93 €

-Taxe d'aménagement 26 598,37 €

-Subventions : 30 000,00 € (conseil départemental dans le cadre du contrat cadre de partenariat pour le cabinet dentaire) et 13 828, 00 € (dotation cantonale d'équipement pour les jeux rue de la Banne)

Résultat d'investissement 2025 :

Recettes d'investissement	343 012,56 €
Dépenses d'investissement	582 867,66 €
Résultat d'investissement 2025	- 239 855,10 €
Excédent 2024 reporté	458 397,70 €
Excédent total d'investissement 2025	218 542,60 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

I. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 135 930,69 €.

Chapitre 011- *Charges à caractère général*- 44 370,04 €

Chapitre 012- *Charges de personnel extérieur au service* – 6 500,00 €

Chapitre 042- *Opérations d'ordre de transfert entre section (dotations aux amortissements)* -54 802,13 €

Chapitre 65- *Autres charges de gestion courante*- 27 837,25 €

Chapitre 66- *Charges financières*- 2 421,27 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 148 249,56 €.

Chapitre 042- *Opérations d'ordre de transfert entre section* – 15 734,26 €

Chapitre 70- *Vente de produits fabriqués, prestation de service* – 83 931,14 €

Chapitre 74-*Subventions d'exploitation*- 45 000,00 €

Chapitre 75-*Autres produits de gestion courante*-1 738,33 €

Chapitre 78-*Reprises sur amortissements (reprises sur dépréciations des actifs circulants- provisions)* – 1 845,83 €

Résultat de fonctionnement 2025 :

Recettes de fonctionnement	148 249,56 €
Dépenses de fonctionnement	135 930,69 €
Résultat de fonctionnement 2025	12 318,87 €
Excédent 2024 reporté	41 234,72 €
Excédent de fonctionnement 2025	53 553,59 €

II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 36 598,22 € dont,

Chapitre 16- *Emprunts*- 2 983,96 €

Chapitre 21- *Matériel, travaux station Forges (dépenses d'équipement)* – 17 880,00 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 59 874,91 €, dont

Chapitre 10- FCTVA – 5 072,78 €

Résultat d'investissement 2025 :

Recettes d'investissement	59 874,91 €
Dépenses d'investissement	36 598,22 €
Résultat d'investissement 2025	23 276,69 €
Excédent 2024 reporté	179 353,68 €
Excédent total d'investissement 2025	202 630,37 €